

ACTION URGENTE

HONDURAS. INTENSIFICATION DES VIOLENCES CONTRE LES MANIFESTANTS

Au moins 20 personnes auraient été tuées, des centaines arrêtées et d'autres blessées du fait de la répression violente des manifestations concernant le traitement et le recompte des votes qui ont fait suite à l'élection présidentielle au Honduras, le 26 novembre.

Le Honduras a plongé dans une crise profonde au lendemain de l'élection présidentielle, et des informations font état d'une intensification de la violence de la part des forces de sécurité. Le manque de transparence entourant la manière dont les votes ont été traités et comptés a provoqué de nombreuses manifestations à travers le pays et des barricades ont été érigées dans les rues de plusieurs villes. Les forces de sécurité honduriennes ont répondu par une répression violente, mettant en danger la vie et l'intégrité de centaines de personnes.

Le niveau de violence déployé par les forces de sécurité s'est intensifié depuis le 15 décembre, lorsqu'elles ont réprimé brutalement les manifestations massives organisées dans le cadre d'une grève nationale. D'après des organisations locales, la police, la police militaire et l'armée ont eu recours à une force excessive et ont régulièrement fait usage d'armes létales dans le but de disperser les manifestants.

Entre le 15 et le 20 décembre, au moins 6 nouveaux décès ont été enregistrés, à la suite de la répression violente. De nombreux cas de personnes blessées par balles ou frappées brutalement par les forces de sécurité ont également été signalés, ainsi que des cas qui pourraient s'apparenter à de la torture et à d'autres traitements cruels, inhumains et dégradants. Des organisations de défense des droits humains locales ont confirmé l'usage intensif et sans discernement de gaz lacrymogène, notamment par le biais de bombes lacrymogènes lancées depuis des hélicoptères et dans des maisons, ce qui a provoqué des problèmes respiratoires pour de nombreuses personnes, dont des enfants.

Depuis le 29 novembre, des centaines de personnes ont été arrêtées ou placées en détention au cours des manifestations. Amnesty International a également reçu des informations faisant état de descentes illégales menées la nuit dans des maisons par les forces de sécurité.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de ne pas recourir à la force de manière disproportionnée et de respecter pleinement le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique ;
- demandez-leur de libérer immédiatement toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé leur droit de manifester pacifiquement et demandez que toute personne inculpée d'une infraction bénéficie des garanties d'une procédure régulière, du droit de se défendre, de soins médicaux et de la possibilité de communiquer avec sa famille et les avocats de son choix ;
- engagez-les à ouvrir sans délai une enquête exhaustive, impartiale et indépendante, dirigée par des autorités civiles, sur tous les cas de morts violentes et tout autre cas de recours à une force excessive survenus dans le cadre de la répression des manifestations, à en rendre les conclusions publiques et à traduire en justice devant des tribunaux civils de droit commun les personnes soupçonnées d'être pénalement responsables.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 31 JANVIER 2018 À :

Ministre de la Sécurité

Julián Pacheco Tinoco El Ocotal,
Comayaguela M.D.C. Antiguo Local de
Academia de Policía (ANAPO)
Fax : +504 2220 44352
Courriel : mprelacionespublicas@gmail.com
(copier walleskaz@gmail.com)

Formule d'appel : Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,

Procureur général du Honduras

Oscar Fernando Chinchilla Lomas del
Guijarro, Tegucigalpa
Fax : +504 2221 5660
Courriel : oaseguridad@hotmail.com
sedsdespachohn@gmail.com
Twitter : @MPguatemala

Formule d'appel : Sr. Fiscal, / Monsieur le procureur,

Copies à :

Équipe Amérique centrale d'Amnesty International

Luz Saviñón 519, Col. Del Valle, Del. Benito Juárez, C. P. 03100 Ciudad de México,
Mexique Courriel : equipoca@amnesty.org

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 264/17. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr37/7550/2017/en/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

HONDURAS. INTENSIFICATION DES VIOLENCES CONTRE LES MANIFESTANTS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 26 novembre 2017, l'élection présidentielle a eu lieu au Honduras. Dans la matinée du 27 novembre, le Tribunal électoral suprême a publié une première estimation des résultats, fondée sur le comptage de 57 % des bulletins, qui donnait cinq points d'avance au candidat de l'opposition Salvador Nasralla sur le président sortant du Honduras, Juan Orlando Hernández. Les deux candidats se sont déclarés vainqueurs.

Dans l'après-midi du 29 novembre, après une période longue et controversée durant laquelle aucune nouvelle n'avait été publiée, le Tribunal électoral suprême a annoncé un résultat différent, désignant Juan Orlando Hernández vainqueur. Cette annonce a suscité des manifestations massives et nombreuses durant plusieurs jours à travers le pays, en réaction à l'absence de transparence dans le traitement et le décompte des votes. Depuis lors, les manifestations font l'objet d'une violente répression. Le 1er décembre, les autorités ont instauré par décret l'état d'urgence pour une période de 10 jours. Le décret établit un couvre-feu restreignant le droit de circuler librement la nuit et pourrait englober la mobilisation des forces armées en appui à la police nationale pour maintenir l'ordre et la sécurité.

Des organisations de défense des droits humains et des radios du Honduras ont surveillé et dénoncé le recours excessif à la force et les violations des droits humains commises au lendemain de l'élection présidentielle.

Le 17 décembre, Juan Orlando Hernández a été déclaré vainqueur par le tribunal électoral suprême. Le même jour, le secrétaire général de l'Organisation des États américains, l'une des organisations internationales ayant envoyé des missions d'observation des élections pour surveiller leur déroulement au Honduras, a déclaré que le processus électoral était entaché d'irrégularités, et a appelé à la tenue de nouvelles élections. Les manifestations ont continué depuis ces annonces, et on comptait au moins 100 manifestations et routes bloquées le 19 décembre.

Le Honduras est l'un des pays les plus violents au monde, les taux d'homicides et le niveau d'insécurité y sont très élevés. La population ne fait guère confiance aux institutions, notamment parce que l'impunité prévaut pour la majorité des crimes et que les signes de corruption ou d'implication des forces étatiques dans des activités criminelles se multiplient.

En raison du coup d'État du 28 juin 2009, au cours duquel ont été adoptés diverses mesures d'exception et couvre-feux, de graves violations des droits humains imputables aux forces de sécurité honduriennes ont été signalées.

Nom : des manifestants au Honduras
Homme et femmes

Action complémentaire sur l'AU 264/17, AMR 37/7637/2017, 20 décembre 2017